

«La demande d'avances sur trésorerie est importante»

> **Genève** La FAE a injecté 15 millions en 2013

La Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a injecté, sous diverses formes, 15 millions de francs dans l'économie genevoise l'an dernier. En 2014, ce montant pourrait grimper jusqu'à 25 millions, a annoncé son directeur général, Serge Nouara, mercredi à Plan-les-Ouates. Selon un sondage réalisé par MIS Trend, la FAE se distingue des organismes de financement traditionnels par «son approche dynamique face au risque d'entreprise et entrepreneurial».

Le Temps: La FAE doit-elle aujourd'hui pallier la frilosité des banques?

Philippe Lathion, président de la



FAE: Très clairement oui. Bâle III s'est mis en place progressivement et aujourd'hui, lorsqu'une PME

a moins de cinq ans d'existence, qu'elle a peu de fonds propres ou présente une certaine fragilité, les banques se préservent et renoncent à faire un crédit. C'est là que le cautionnement de la FAE intervient. Sur une enveloppe de 95 millions dédiés au cautionnement, 29 sont engagés.

– Depuis 2013, les PME pouvaient faire appel à vous pour des avances sur trésorerie. Vous a-t-on beaucoup sollicité?

– Rappelons que, dans ce domaine, seules les factures d'entreprise peuvent être «avancées», pas celles aux particuliers, ce qui exclut les artisans par exemple. La demande est importante car les délais de paiement ne cessent de se rallonger.

– De nombreuses entreprises sont concernées par des paiements tardifs de l'Etat. N'est-ce pas paradoxal qu'un organisme étatique supplée aux manquements d'autres départements?

– En un sens, oui. La centralisation de la gestion des paiements a rallongé les délais. Mais l'Etat n'est pas une exception: les entreprises ne payant plus à 30 jours sont de plus en plus nombreuses. En fait, ce crédit fournisseurs est aussi la conséquence directe du resserrement des conditions d'octroi des crédits des banques.

– La hausse de la transmission de société dans votre activité (de 28 à 40%) va-t-elle se poursuivre?

– Oui, mais si cela devait dépasser les 60%, nous interpellions alors le Grand Conseil pour accroître nos moyens. Là aussi, nous intervenons quand les banques ne sont pas intéressées, c'est-à-dire lorsque l'acquéreur et l'acheteur ne sont pas riches et qu'il faut par exemple financer des management buyout.

– La hausse de vos interventions dans la restauration témoigne-t-elle des difficultés de ce secteur?

– Seules 12% de nos interventions se font sur des secteurs en difficulté. Notre but reste de financer des entreprises viables. Mais c'est vrai que pour les restaurants, où la concurrence est féroce, notre soutien va également au maintien d'une vie sociale de quartier et ne repose pas seulement sur une analyse bancaire classique.

– En revanche, votre financement dans les nouvelles technologies a drastiquement chuté. Pourquoi?

– Sur les 30 millions de capital que nous avons pour des prises de participation, 11 millions ont été engagés. Ce domaine est très fluctuant et repose également sur le travail des organismes et incubateurs en amont, comme la Fongit. On ne peut pas chasser l'innovation, on attend donc qu'elle vienne à nous à un stade déjà un peu plus mature et, en 2013, il y a eu moins de projets.

Propos recueillis par Marie-Laure Chapatte